



**TARENTAISE
VANOISE**

SCOT
RETI
MOBILITÉS
AIR CLIMAT ÉNERGIE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
TOURISME ESTIVAL
AGRICULTURE & FORÊT
GEMAPI
SANTÉ
PATRIMOINES

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025**



SOMMAIRE

2

Edito

6

Vie statutaire et budget

8

Procédures et programmes - Leader TAM

10

SCoT

12

RETI

14

Mobilités

16

Air climat énergie

18

Économie circulaire

19

Tourisme estival

20

Agriculture et forêt

22

GEMAPI

26

Contrat Local de Santé

28

Patrimoines

30

Pays d'Art et d'Histoire

31

Temps forts

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Cette dernière année du mandat s'est inscrite dans la poursuite de l'organisation et de la structuration de l'APTV sur l'ensemble de ses champs de compétences.

L'étude "SCOT en mouvement", pilotée par le bureau SCOT, a projeté le territoire sur une nouvelle trajectoire de sobriété foncière avec une réflexion sur nos besoins et sur la nécessaire évolution de nos façons d'aménager dans un contexte de changement climatique. Le lancement d'une modification simplifiée du SCOT au mois de décembre va nous permettre d'intégrer ces évolutions.

Dans le domaine de l'aménagement on ne peut que constater le dynamisme de la construction-réhabilitation qui se maintient

sur notre territoire avec à nouveau cette année près de 800 dossiers instruits par le service Application du Droit du Sol (ADS) pour le compte de 16 communes.

Sur le volet énergie climat, la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial (COT) s'est poursuivie en lien avec les communautés de communes avec le déploiement de plusieurs projets collectifs portés par l'APTV tels que le réseau Tarentension, le groupe commande publique durable et responsable. Nous avons également finalisé notre engagement dans le Contrat Chaleur Renouvelable Savoie porté par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie qui a été signé au mois de septembre.

Suite aux propositions remontées dans le cadre du COT, nous avons ouvert une nouvelle mission sur l'Économie Circulaire en octobre avec deux composantes prioritaires: la gestion des terres et le développement de la filière bois. Sur la question des terres de chantier, cet accompagnement va permettre de déployer des actions collectives de sensibilisation et de rappel des obligations réglementaires mais aussi d'envisager le développement de solutions collectives.

Notre engagement sur la rénovation de l'habitat sur les volets de la rénovation thermique et de l'adaptation s'est poursuivi avec la mise en œuvre des dispositifs Coach' Rénov et le Service Public de Rénovation de l'Habitat.

Témoin du dynamisme collectif sur le territoire, l'ARS a proposé une prolongation du Contrat Local de Santé de 2 années. Le CLS, à travers l'animation d'un réseau de professionnels et la mise en place d'actions collectives de formation et de projets, contribue sans aucun doute à la bonne attractivité de notre territoire pour les professionnels de santé.

L'agriculture et le pastoralisme ont bénéficié du soutien de notre Plan Pastoral et du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC). Les procédures et actions liées à la forêt ont été maintenues avec Sylv'actes et bien sûr nos formations bûcheronnage qui remportent toujours un franc succès.

Sur le volet mobilité, le lancement de l'élaboration du Plan de Développement des Mobilités Simplifié (PDMS) coordonné par l'APTV pour le territoire montre la plus value apportée par l'échelle APTV comme niveau de mobilisation et de portage des actions inter-communautaires. Par ailleurs, on ne peut que saluer la très belle progression du

nombre d'utilisateurs du dispositif d'incitation au covoiturage à travers la gratification BlaBlaCar Daily dont la promotion doit se poursuivre à un rythme soutenu.

Notre action sur la valorisation des patrimoines s'est pérennisée suite au travail de recherche conduit ces dernières années par la création d'une mission dédiée au sein de l'équipe. La meilleure connaissance de nos richesses patrimoniales ne peut être qu'un atout dans la diversification touristique mais elle constitue également un éclairage et une mise en perspective sur le temps long pour nos politiques d'aménagement et de planification.

Toujours sur le patrimoine, je n'oublie pas les actions déployées par la FACIM à travers le Pays d'Art et d'Histoire qui contribuent activement, à travers les animations pédagogiques et les nombreuses visites guidées, à faire connaître et rayonner nos richesses patrimoniales.

Ce mandat a également été marqué par un élargissement de l'établissement et de notre périmètre de travail à la communauté d'agglomération Arlysère, à travers la compétence GEMAPI mais aussi par la mise en place du Leader TAM et du dispositif d'incitation au covoiturage. Je souhaite remercier ici les élus d'Arlysère qui ont intégré notre collectif et ont su s'adapter à nos méthodes de travail.

Nous avons eu l'occasion de croiser nos regards sur le déroulement du mandat lors d'un séminaire de bilan qui s'est tenu le 25 novembre. A cette occasion, les élus et agents ont partagé les réalisations du mandat et se sont projetés dans l'avenir sur les enjeux qui restent ouverts mais aussi sur les questions d'organisation et de gouvernance. Une synthèse de ces travaux sera livrée aux prochains élus lors de leur accueil à l'APTV.

Le comité syndical réuni le 2 décembre a voté une évolution statutaire qui a vocation à faire évoluer et simplifier la gouvernance du syndicat et qui nous permet d'aller vers une solidarité de bassin sur les aspects financiers avec la mise en convergence des taxes GEMAPI des intercommunalités pour apporter plus de souplesse et de réactivité dans la gestion de la compétence et ainsi faire face collectivement aux événements majeurs qui pourraient survenir.

Un important chantier sur ressources humaines qui a impliqué directement les agents a permis l'élaboration du Document Unique, une refonte du règlement de temps de travail et la mise en œuvre de nouveaux avantages sociaux qui concourent à l'attractivité de notre établissement.

Pour terminer, je souhaite exprimer mes plus sincères remerciements aux Vice-Présidents qui ont piloté avec conviction, à mes côtés, l'évolution de l'établissement et les projets durant ce mandat. J'y associe également l'ensemble des agents pour leur implication et leur engagement qui n'ont pas faibli malgré les difficultés qui ont jalonné le parcours. Le chemin parcouru est immense et les réalisations témoignent de la force de notre collectif Tarentaise Vanoise.

Le Président

Fabrice Pannekoucke



2025

EN CHIFFRES

25 AVIS SCOT RENDUS EN 2025

En 2025, l'APTV a poursuivi la mise en œuvre du SCoT en intégrant une trajectoire ambitieuse de sobriété foncière vers le Zéro Artificialisation Nette en 2050. L'étude «SCoT en mouvement» a permis d'engager une réflexion collective sur les besoins en logements, la maîtrise des résidences secondaires, la densité acceptable et l'équilibre vallée-station. 25 avis ont été rendus sur des évolutions de PLU, projets photovoltaïques ou documents voisins, affirmant le rôle stratégique de l'APTV dans la planification territoriale.

761 DOSSIERS INSTRUITS

Le service Application du Droit des Sols a instruit 761 dossiers pour 16 communes (24 PLU) : 394 permis de construire, 325 déclarations préalables, 15 permis d'aménager et 27 certificats d'urbanisme. Cette activité soutenue confirme le dynamisme de la construction et de la réhabilitation sur le territoire.

2 257 087 € DE FEADER MOBILISÉS

En 2025, LEADER TAM atteint 77,5% de consommation FEADER, avec 29 dossiers sélectionnés et 78 nouvelles sollicitations, dans un cadre d'éligibilité resserré pour renforcer l'effet levier des aides.

527 MÉNAGES ET COPROPRIÉTÉS ACCOMPAGNÉS

Dans le cadre du Pacte Territorial avec l'État et l'ANAH, l'APTV pilote France Rénov' en Tarentaise : 527 ménages accompagnés et 200 conseils réalisés, dans le cadre obligatoire « Mon Accompagnateur Rénov' » pour MaPrimeRénov'.



15 COPROPRIÉTÉS DE STATION ACCOMPAGNÉES

Le dispositif Coach Rénov' Tarentaise poursuit son accompagnement stratégique auprès des copropriétés de station et des ménages en auto-rénovation. Visites, notes stratégiques, hiérarchisation des travaux et appui à la maîtrise d'œuvre permettent d'objectiver les décisions et d'améliorer durablement la performance énergétique du parc existant.



6 155 TRAJETS MENSUELS EN DÉCEMBRE 2025

La politique d'incitation au covoiturage via BlaBlaCar Daily continue de battre des records : plus de 17 000 inscrits, 6155 trajets mensuels en décembre et 567 751 kg de CO₂ évités depuis le lancement. En parallèle, le diagnostic du Plan de Mobilité Simplifiée (PDMS) a été réalisé avec en prévision le plan d'actions pour 2026.

77

ACTIONS PLANIFIÉES (COT 2025-2027)

Le Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME engage 77 actions climat-énergie-économie circulaire. 2025 marque l'entrée en phase opérationnelle avec le recrutement d'une chargée de mission dédiée.

994 000 € DE SUBVENTIONS MOBILISÉES EN 2025

Dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable, 18 projets soutenus (994 000 €) pour 4 754 MWh produits. L'APTV instruit les dossiers en Tarentaise au sein d'une enveloppe départementale de 13,5 M€ sur 4 ans.

9 021 HECTARES ENGAGÉS EN MAEC

Dans le cadre du PAEC Montagne 73, 56 contrats signés (9 021 ha, 55 % du programme). Le Plan Pastoral a soutenu 6 dossiers (465 000 €) et 177 ha de travaux forestiers ont été réalisés via Sylv'Acctes.

25,6 M€ PROGRAMMÉS SUR 2026-2032 GEMAPI

L'APTV a adopté son premier Plan Pluriannuel d'Investissement GEMAPI pour un montant prévisionnel de 25 575 000 €. En 2025, six systèmes d'endiguement sont désormais autorisés et un programme d'actions sur le versant des Arcs (8,3 M€) a été structuré. La convergence de la taxe GEMAPI (3,8 M€ annuels) renforce la solidarité de bassin.



VIE STATUTAIRE ET BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement : 1 792 062 €

Dépenses

- Charges à caractère général : 641 047 €
- Charges de personnel : 1 107 350 €
- Amortissements : 37 000 €
- Autres charges : 6 664 €

Recettes

- Atténuation de charges : 60, 000 €
- Produits des services : 485, 667 €
- Dotations, subventions et participations : 930 778 €
- Autres produits : 5 €
- Résultat 2024 reporté : 315 611 €

Section d'investissement : 295 348 €

Dépenses

- Immobilisations incorporelles (études) : 227 951 €
- Immobilisations corporelles (matériel et équipement) : 67 397 €

Recettes

- Dotations : 7 992 €
- Opérations de transfert : 37 000 €
- Excédent reporté : 250 356 €

BUDGET GEMAPI

Section de fonctionnement : 4 199 002 €

Dépenses

- Charges à caractère général : 1 952 414 €
- Charges de personnel : 882 600 €
- Amortissements : 241 514 €
- Charges financières : 12 643 €
- Virement à la section de fonctionnement : 1 075 177 €

Recettes

- Dotations, subventions et participations : 104 126 €
- Contributions : 3 605 837 €
- Autres produits : 84 952 €
- Résultat 2024 reporté : 369 434 €

Section d'investissement :

4 219 921,05 € en dépenses,
4 337 093,24 € en recettes (vote)

Dépenses

- Emprunts et dettes : 83 420 €
- Immobilisations incorporelles : 193 365 €
- Immobilisations corporelles : 153 000 €
- Immobilisations en cours : 2 839 301 €
- Reste à réaliser : 137 829 €
- Subventions d'investissement transférées : 84 952 €
- Déficit d'investissement reporté : 626 716 €

Recettes

- Virement de la section de fonctionnement : 1 075 177 €
- Dotations, FCTVA : 212 242 €
- Subventions d'investissement : 541 758 €
- Restes à réaliser : 438 415 €
- Opérations d'ordre de transfert : 241 514 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 827 984 €

VIE DE L'ÉQUIPE, RECRUTEMENTS

L'équipe a accueilli deux chargés de mission suite à des créations d'emplois : **Nicolas Formentin** sur la mission de valorisation des patrimoines au mois de septembre et **Anaïs Sogno** sur une mission économie circulaire en octobre.

Au service GEMAPI, au mois de septembre **Manon Texier** a pris la suite de Diane Noraz Chabert sur le poste de technicienne rivière Isère Amont pendant son congé maternité et **Victor Misandeau** a débuté une mission comme alternant sur le sujet de la ressource en eau. Lauryn Roux a quitté ses fonctions de technicienne rivière au mois de mars.

Au service ADS, **Charlotte Courtois** a pris ses fonctions au mois de septembre sur l'assistance administrative du service. Bienvenue aux nouveaux arrivants !



LES RÉUNIONS DU BUREAU ET COMITÉ SYNDICAL EN 2025

6x

Bureau syndical

5x

Comité syndical

6x

Comité syndical GEMAPI

MODIFICATION DES STATUTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Lors de sa réunion du 2 décembre, le comité syndical a voté à la majorité qualifiée une modification des statuts de l'établissement qui a intégré les évolutions suivantes :

- Reconnaissance du syndicat en tant qu'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux).
- Modification de la gouvernance : un comité syndical unique pour l'ensemble des compétences avec 32 membres (7 CCHT, 5 pour la COVA, CCVV et CCCT, 2 pour Arlysère et 4 pour le Conseil Départemental).
- Modification des modalités de financement de la compétence GEMAPI : mutualisation des dépenses de fonctionnement à compter de 2026 et des dépenses d'investissement à partir de 2027.

LES CHANTIERS RESSOURCES HUMAINES 2025

Plusieurs sujets concernant les ressources humaines ont été ouverts en 2025 :

ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Avec l'appui du service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Savoir, l'APTV a élaboré son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels qui recense l'ensemble des risques auxquels sont exposés les agents de l'établissement, la fréquence d'exposition et la gravité. L'objectif est de mettre en œuvre des mesures de prévention pour chaque risque identifié.

EVOLUTION DES RYTHMES DE TRAVAIL - AVANTAGES SOCIAUX

Deux groupes projets ont été constitués au sein de l'équipe pour conduire une réflexion sur l'évolution des rythmes de travail et les avantages sociaux au sein de l'établissement. Les groupes ont formulé des propositions qui ont été débattues en équipe puis des scénarios ont été proposés aux élus du Bureau syndical. Cette méthode de travail a permis d'aboutir à un règlement du temps de travail rénové avec deux nouveaux rythmes de travail et à la mise en place des titres-restaurants et de la participation mutuelle dans le cadre du contrat de groupe proposé par le Centre de Gestion 73.

25 novembre 2025

SÉMINAIRE BILAN DE MANDAT ÉLUS ET AGENTS

Le mardi 25 novembre à Séez, l'APTV a organisé un séminaire de bilan de mandat, le matin à destination des élus et l'après-midi à destination des équipes (APTV, communautés de communes et communes). Animée par le cabinet Auxilia, cette journée a permis de prendre le temps de retracer les réalisations du mandat, les succès, les manques, les difficultés sur l'ensemble des compétences de l'établissement mais aussi d'identifier les chantiers qui restent à ouvrir pour le futur mandat. La synthèse de ces travaux sera intégrée dans le kit d'accueil des nouveaux élus.



Sandra OLLIER - Directrice
sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie RELIER - Secrétaire
annie.rellier@tarentaise-vanoise.fr

PROGRAMMES

SCoT
RETEL
MOBILITÉS
AIR CLIMAT ÉNERGIE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
TOURISME ESTIVAL
AGRICULTURE & FORÊT
GEMAPI
SANTÉ
PATRIMOINES

PROCÉDURES ET PROGRAMMES

L'APTV est engagée dans différents programmes sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidatures permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire: communes, intercommunalités, mais aussi associations et entreprises.

PROGRAMMES CONTRACTUALISÉS	PÉRIODE	PARTENAIRES FINANCIERS	MONTANT DES AIDES
Contrat Départemental Territoire Tarentaise Vanoise	2022-2028	Département 73	4 500 000 €
LEADER Tarentaise Arlysère Maurienne	2023-2027	Europe (FEADER) Département 73 Crédits spécifiques	2 257 087 € 290 000 €
Espace Valléen Tarentaise	2021-2027	Europe (FEDER Massif des Alpes) État (CIMA) Région AURA (Montagne 4 saisons)	1 000 000 € Pour la mise en page: il faut mettre un signe distinctif pour indiquer que ce montant se rapporte aux 3 financeurs
Plan Pastoral de Territoire	2022-2027	Région AURA Europe (FEADER) Département 73	1 087 500 € 813 421 € (montant estimatif) soutien en fonction des projets
Sylv'acctes Tarentaise	Depuis 2022	Fonds publics-privés	146 780 € d'aide versée depuis 2022 177 ha de travaux forestiers/ 17 communes
Contrat d'Objectif Territorial	2023-2027	ADEME	350 000 €
CLS Contrat Local de Santé	2023-2025	Agence Régionale de Santé Département 73	Soutien à l'animation Soutien à l'animation et aux actions
Avenir Montagne Ingénierie	2022-2025	État Banque des Territoires	170 000 € + offre de service pour les actions
PEP PAPI Programme d'Études Préalables au Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations	2022-2026	État Agence de l'eau	2 343 139 € 40 284 €
CRTE Contrat de Réussite pour la Transition Ecologique	2021-2026	État Tout autre financeur	En fonction des projets
Contrat Chaleur Renouvelable Territoires de Savoie	2025-2029	ADEME Syndicat d'Énergie de la Savoie	13 500 000 € pour l'ensemble de la Savoie



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



LE DÉPARTEMENT



Cofinancé par
l'Union européenne



PROGRAMMES

SCoT
RETEL
MOBILITÉS
AIR CLIMAT ÉNERGIE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
TOURISME ESTIVAL
AGRICULTURE & FORÊT
GEMAPI
SANTÉ
PATRIMOINES



MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

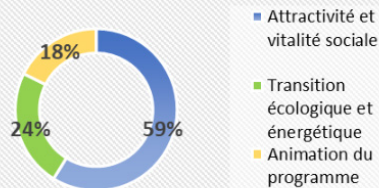
Après une première année de fonctionnement en 2024 qui a permis de sélectionner 35 dossiers pour un montant d'environ 1,3 M d'euros, la dynamique s'est accélérée en 2025. Les membres du comité de programmation de TAM (Tarentaise-Arlysère-Maurienne) ont répondu présents pour auditionner de nombreux porteurs de projets, débattre et noter chaque dossier. Au regard de l'enveloppe restante et du nombre croissant des sollicitations, il a été décidé de resserrer certains critères d'éligibilité dans les nouveaux appels à projets 2025, notamment sur l'effet levier de l'aide. Toutefois les critères sur les taux et montants attribués n'ont pas été modifiés, ceci afin d'assurer une équité de traitement avec les porteurs de projets de l'édition 2024. Enfin, l'année 2025 s'est terminée avec les premières demandes de paiement et les premières inaugurations qui nous ont permis de voir la concrétisation de belles opérations !

Jocelyne Abondance,
Présidente du GAL TAM

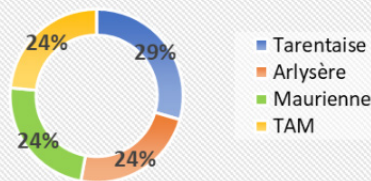
Programme LEADER "TAM"

23-27 | Une dynamique accélérée

Dossiers par thématique en 2025



Répartition territoriale des dossiers déposés en 2025



Pour en savoir plus : leader-tam.fr

CHIFFRES CLÉS

2 257 087 €

De FEADER alloués pour la programmation 2023-2027

78

Nouvelles sollicitations de porteurs de projets (276 totalisés depuis 2023)

5

Comités de programmation, précédés de 11 comités d'audition (Moutiers, Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne)

17

Nouvelles demandes d'aides déposées (69 au total depuis le démarrage)

29

Dossiers sélectionnés et programmés

2

Dossiers soldés

77,5 %

Consommation de l'enveloppe FEADER potentielle en 2025 (sous réserve de la réalisation des projets)

Sonia COUTAZ

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Cheffe de projet LEADER Environnement

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

SCOT EN MOUVEMENT : INTÉGRER UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Suite au bilan à 6 ans de la mise en œuvre du SCoT, une étude appelée SCoT en mouvement a été engagée fin 2024. L'objectif est de prendre en compte les enjeux de la Tarentaise Vanoise et de traduire ces réflexions dans une trajectoire de sobriété foncière qui vise le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. Les élus ont ainsi réaffirmé leurs ambitions :

- ➡ Être capable de s'adapter au changement climatique dans un temps contraint grâce à l'optimisation des ressources et à une plus grande sobriété
- ➡ Construire un territoire plus complémentaire (notamment entre vallée et station)
- ➡ Construire un territoire enviable et attractif par la qualité de son cadre de vie

Dans ce cadre et avec les 3 bureaux d'études désignés, Algoé, G2A Consulting et BL Évolution, les élus et les techniciens ont travaillé à mieux connaître leur consommation foncière, s'approprier la trajectoire de sobriété à engager et définir les conditions collectives de réussite : combien de logements sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population d'ici à 2050, comment maîtriser la destination des logements pour les habitants et leurs coûts, quelle densité serait acceptable, que construit-on pour le tourisme, quel foncier est nécessaire pour les entreprises ou pour les infrastructures pour la mobilité (stationnements, ascenseur de vallée, routes).

La mise à jour du diagnostic sur le développement touristique a confirmé la maturité du marché du ski sur la Tarentaise, renforcé la nécessité de la diversification et questionné la montée en gamme des hébergements.

Forts de ces débats et échanges, les élus ont décidé en décembre 2025 d'engager la modification simplifiée du SCoT pour intégrer les objectifs de réduction de la consommation foncière tels que définis par la loi Climat et Résilience de 2021.

La mise à jour du diagnostic sur le développement touristique a confirmé la maturité du marché du ski sur la Tarentaise, renforcé la nécessité de la diversification

Discuter avec les professionnels : animation des ateliers du foncier

Dans le cadre des réflexions sur les nouveaux modes d'aménager et la trajectoire de sobriété foncière, les élus ont choisi de rencontrer les acteurs professionnels du territoire à travers deux ateliers « **Construire aujourd'hui, habiter et travailler demain : quels choix pour notre territoire ?** ». Il s'agissait d'écouter leurs avis, appréhensions et surtout leurs propositions. Ces ateliers ont rassemblé des acteurs de l'habitat et de la construction, du tourisme, des activités économiques. Ce furent des échanges riches. Chacun partage aussi l'intérêt de se rencontrer et de discuter plus souvent ensemble sur l'avenir de la Tarentaise dans un contexte de changements.



MOT DU VICE-PRÉSIDENT

2026, l'heure est au bilan. Durant six années, nous, élus et acteurs du territoire, avons bâti une connaissance mutuelle et mis en œuvre le projet de SCoT qui nous rassemble. Progressivement, nous avons appréhendé les nouveaux enjeux pour l'aménagement de nos montagnes afin de répondre aux évolutions climatiques, à la gestion de nos ressources et aux besoins de nos populations, notamment en matière de logement.

En décembre dernier, nous avons concrétisé cette dynamique en actant l'évolution de notre SCoT, engageant une trajectoire de sobriété foncière. Cette démarche, fruit d'un travail collectif, nous a permis de réaffirmer nos objectifs : adaptation au changement climatique, complémentarité vallée-station et qualité du cadre de vie.

Il nous faudra, dans les prochaines années, continuer à apprendre, à oser et à adapter notre territoire. Dans un contexte incertain, c'est en agissant unis que nous assurerons la vie dans nos montagnes, aujourd'hui et demain.

Patrick Martin,
Vice-Président chargé du SCoT

HABITER LA TARENTEISE #3 ET #4

Pouvoir se loger en Tarentaise pour les habitants est un des enjeux majeurs du territoire. La forte attractivité touristique entraîne une hausse rapide des coûts sur les marchés immobiliers à la location ou à l'achat. Aussi, avec le Conseil Local de développement, depuis septembre 2024, il a été décidé de proposer plusieurs temps forts sur cette thématique. Il s'agit de sensibiliser, informer, expliquer les moyens d'actions disponibles pour les collectivités ou montrer des exemples. En 2025, 2 événements ont été organisés :

- En février, en partenariat avec le campus alpin, Quentin DROUET est venu présenter sa thèse autour du thème : « **Concilier résidences secondaires et vie locale à l'année : est-ce possible dans nos montagnes ?** »
- En juin, une table ronde et visite de constructions de logements réussies avec la Commune d'Aime, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, l'office notariale de Aime et Unitoit

L'APTV a aussi participé activement au groupe logement en montagne animé par la DDT 73 et la rédaction du vademecum « **Lutter contre l'attrition des logements permanents dans les territoires de montagne en Savoie. Inventaire des outils** »

ATLAS DES PAYSAGES TARENTEISE

Cette année, l'APTV a été sollicitée pour collaborer à l'organisation d'un atelier de concertation en vue de la construction d'un atlas des paysages Tarentaise Vanoise, animé par la DDT 73 avec un groupement de paysagistes concepteurs. Un atlas des paysages est un état des lieux des paysages et de leurs enjeux. L'atlas des paysages de la Savoie définit des objectifs de qualité paysagère. Il participe à mieux connaître son territoire et peut guider certains choix d'aménagement.

Dans ce cadre, le 1^{er} juillet, une trentaine de personnes au profil varié, élus, services des communes, domaine skiable, associations de paysage, patrimoniale, environnementale, représentants du monde agricole, se sont retrouvées pour décrire les paysages et débattre des objectifs de qualité paysagère à travers 3 groupes :

- Fonds de vallées et infrastructures comme vitrine paysagère sur la Tarentaise
- Paysages des coteaux au regard des espaces construits, naturels, de la forêt et de l'agriculture et du changement climatique
- Paysages des hauteurs de montagnes (stations de ski, architecture contemporaine, espaces agricoles, naturels et forestiers au regard du changement climatique)



ARTICULER GESTION DE L'EAU, PRÉVENTION DES INONDATIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Forte de ses compétences en aménagement du territoire et prévention des risques inondations, l'APTV a engagé un travail transversal associant les services du SCoT et de la GEMAPI. Ainsi, des analyses conjointes ont été menées sur les projets de plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes. Ces réflexions ont permis d'élaborer une grille d'analyse et des propositions de zonage et règlement visant à renforcer la prise en compte du risque inondations dans les projets et les modalités de construction. Cette démarche a permis aussi de se former mutuellement, en intégrant les enjeux, les expertises et les pratiques propres à chaque métier.

CHIFFRES CLÉS

25

avis SCoT sur des évolutions de PLU dont la révision générale de 4 PLU, un Programme Local de l'Habitat, le document cadre pour l'implantation des projets photovoltaïques en zone agricole, et 2 SCoTs voisins.

15

Avis SCoT sur des projets de construction

12

Bureaux SCoT qui associent élus et techniciens

Conduite de l'étude « SCoT en mouvement » avec 5 bureaux SCoT dédiés à la conduite de l'étude, une observation foncière et l'animation de 2 ateliers fonciers.

1

Rapport annuel de l'observatoire du SCoT : zoom mobilité

2

Rencontres sur l'habitat

1

Atelier paysages pour construire l'atlas Tarentaise Vanoise

À LA RENCONTRE DES COMMUNES

Pour mieux se connaître et partager des objectifs communs, depuis 4 ans, Patrick MARTIN est allé à la rencontre des communes aux côtés des maires et des élus pour échanger, comprendre et débattre de leurs projets. Il a parcouru ainsi toute la Tarentaise. Cette année l'a conduit à Moûtiers, Salins-Fontaine, Les Chapelles, Séez et Hautecour.



Johanne VALLÉE

johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr

Cheffe de projet SCoT



MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Depuis 2017, l'APTV porte un dispositif dénommé « Coach Renov' Tarentaise », qui a pour mission d'informer et d'apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leurs logements. La rénovation des logements existants, qu'ils soient touristiques ou permanents, est un enjeu majeur pour la Tarentaise Vanoise : pour réussir la transition énergétique, environ 70% de notre parc de logements doit être rénové d'ici 2034. Aussi, en 2025, l'APTV a poursuivi son implication, en intégrant le « Service Public de la Rénovation de l'Habitat » (SPRH). Avec les communes et les communautés de communes de notre territoire, l'objectif est de renforcer nos efforts et de proposer un accompagnement pour tous avec une porte d'entrée unique, le numéro « France Renov' » de la Savoie : à vos travaux !

Claude Jay,
Vice-Président RETIL

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET RETIL

Cible : Ménages en résidence permanente

FRANCE RENOV'

Au travers d'un « Pacte Territorial » signé avec l'Etat et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), l'APTV s'est engagée à piloter l'Espace Conseil France Renov' sur la Tarentaise. Dans ce cadre, elle finance l'ASDER pour assurer :

- le premier **accueil téléphonique** via un numéro unique départemental,
- des **conseils personnalisés** dans le cadre de RDV donnés en permanences décentralisées (à La Léchère, Moûtiers, Aime, Bourg-Saint-Maurice et Bozel, 44 demi-journées /an),
- la **communication**

L'ANAH et le Département de la Savoie subventionnent cette opération

L'accompagnement « personnalisé » (visite logement, définition du projet), devient désormais une prestation payante obligatoire pour les ménages et copropriétés en résidence principale, souhaitant accéder aux aides de Ma Prime Renov' : « Mon accompagnateur Renov' » (MAR) pour les maisons individuelles ; « Ma Prime Renov' Copro » (MPR Copro) pour les copropriétés.



**Cible : Copropriétés de station (majoritairement en résidence secondaire),
ménages en résidence principale réalisant de l'auto-rénovation.**

COACH RENOV' TARENTEISE

En 2025, l'APTV a renouvelé son marché auprès du bureau d'étude thermique Black Sheep Energy et d'un ingénieur thermicien indépendant. L'Europe, au travers du programme LEADER « TAM » subventionne cette opération. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé qui consiste en la réalisation d'un entretien pour clarifier les attentes et lever les éventuels points de blocage, la visite du bâtiment et/ou des logements, la rédaction d'une note stratégique présentant l'état des lieux, les consommations des 3 dernières années ainsi que des pistes et opportunités d'amélioration. Pour les copropriétés, la note stratégique est présentée aux membres du conseil syndical dans l'objectif de hiérarchiser les propositions d'amélioration et de définir un bouquet de travaux. Si une étude de maîtrise d'œuvre est jugée nécessaire, un appui à la rédaction du cahier des charges pour la consultation est proposé. Enfin, plusieurs actions de sensibilisation à destination du grand public et des professionnels sont réalisées.



COACH'RENOV TARENTEISE

Sonia COUTAZ

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Cheffe de projet LEADER Environnement

INSTRUCTION DROIT DES SOLS

L'activité du service en 2025:

Instruction de 761 dossiers (16 communes - 24 PLU) se répartissant comme suit :

- Permis de construire : 394
- Permis d'aménager (lotissements) : 15
- Déclarations préalables : 325
- Certificats d'urbanisme : 27
- Certificats d'urbanisme : 27

SERVICE APPLICATION DROIT DES SOLS

ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud CARAYOL, Chef de service

Emmanuelle BOURVEN, Ketty CHEVAY, Natacha LAGARDETTE,

Delphine VIBERT, Violaine REGAZZONI : Chargées de l'instruction ADS

Charlotte Courtois, Assistante administrative

CHIFFRES CLÉS

FRANCE RENOV'

527

Nombre total de ménages/copros
renseignés par téléphone

200

Nombre total de missions de conseil (RDV
en permanences décentralisées + visio)
dont 48 copropriétés

132

Rendez-vous en permanences
décentralisées

78.57%

Taux de fréquentation des permanences
tenues

COACH RENOV' TARENTEISE

Accompagnement personnalisé de :

15

copropriétés de station (Tignes, Les
Menuires, etc.)

10

ménages ayant un projet en auto-
rénovation

Actions de sensibilisation auprès de :

25

Ménages (animation caméra thermique)

1

Atelier/conférence « pro »

1

Rencontre de syndic

2

Ateliers « grand public »
(webinaire avec maison des
propriétaires de La Plagne,
atelier Antropia)

MOBILITÉS

PROGRAMMES

SCOT

RETEL

AIR CLIMAT ÉNERGIE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

TOURISME ESTIVAL

AGRICULTURE & FORÊT

GEMAPI

SANTÉ

PATRIMOINES



MOT DU VICE-PRÉSIDENT

La commission mobilités et le comité technique “mobilitarines” ont poursuivi leurs travaux. Grâce au maintien de la politique d’incitation au covoiturage en 2025, l’usage de la voiture partagée continue de battre des records en Tarentaise, tandis que de nouvelles formes de mise en commun de la voiture se développent : ligne d’autostop, autopartage.

Grâce à l’accompagnement et au financement de la Région, nous avons pu lancer notre Plan de Mobilités Simplifié, ce document stratégique qui établira des objectifs chiffrés et budgétisés pour renforcer nos actions dès 2026, avec une vision claire du travail à accomplir par toutes les parties prenantes : communes et communautés de communes, Région et APTV.

La phase de diagnostic a été réalisée cette année et a permis de centraliser toutes les données de mobilités et toutes les informations issues des concertations de ces dernières années, sur la pratique cyclable et ses aménagements, l’usage des transports en commun ou encore de l’offre ferroviaire. Le territoire est désormais équipé d’une base technique solide qui va lui permettre de transformer l’essai, pour développer à court terme une évolution de l’offre et des solutions de mobilité durable accessibles à tous.

Lucien Spigareli,
Vice-Président Mobilités



RESTITUTION DU DIAGNOSTIC PDMS PAR
L'AGENCE ÉCOMOBILITÉ SAVOIE MONT BLANC
OCTOBRE 2025

MOBILITÉS

La mise en œuvre du plan d’actions de l’étude « Accessibilité et déplacements » (2021) se poursuit, étayée en 2025 par de nouveaux objectifs fixés par la commission mobilités Tarentaise-Vanoise et son comité technique.

- ➡ La mise en valeur du **dispositif de covoiturage**, permettant aux passagers de voyager gratuitement sur toute la Savoie, s’est poursuivie, avec, pour la troisième année consécutive, une forte augmentation du nombre de trajets, mais également du nombre d’utilisateurs, ainsi qu’un meilleur taux de remplissage des véhicules par rapport aux années précédentes. Les équipes ont mobilisé toute leur créativité pour réaliser des spots vidéos promotionnels mettant en avant toutes les fonctionnalités de Blablacar Daily.
- ➡ **Référencement des données de mobilité** : de nouveaux réseaux de transports en commun de la vallée sont désormais disponibles en opendata et donc visualisable sur les outils de recherche d’itinéraires comme Google Maps.
- ➡ L’Agence écomobilité Savoie Mont Blanc qui a été missionnée pour l’élaboration du **Plan de Mobilités Simplifié (PDMS)**. L’élaboration de ce document cadre, qui déterminera les actions de transition des mobilités et le développement de l’offre de transports et d’aménagement pour les années à venir, est financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le diagnostic a été rendu en 2025 et le plan d’actions devrait être validé courant 2026.
- ➡ **Autopartage** : une étude d’opportunité pour un réseau d’autopartage en Tarentaise a été menée. Les nombreuses réponses ont permis d’asseoir la validité du projet, et la commune d’Aime est la première à lancer un véhicule en autopartage dans le réseau Citiz.
- ➡ L’information et la sensibilisation en continu auprès des usagers pour favoriser la **conduite du changement** et renforcer la culture écomobile continue, ainsi que la présence de l’APTV aux événements institutionnels et associatifs.



CHIFFRES CLÉS

Le dispositif de gratification sur Blablacar Daily permet de covoiturer gratuitement pour les passagers, et d'être indemnisés en tant que conducteurs, partout en Savoie, depuis octobre 2022.

En Tarentaise en 2025 :

+ 17 000

inscrits sur l'application Bla Bla Car Daily fin 2025.

6155

Record du nombre de trajets mensuels en décembre 2025 (soit 36 fois plus qu'en décembre 2022)

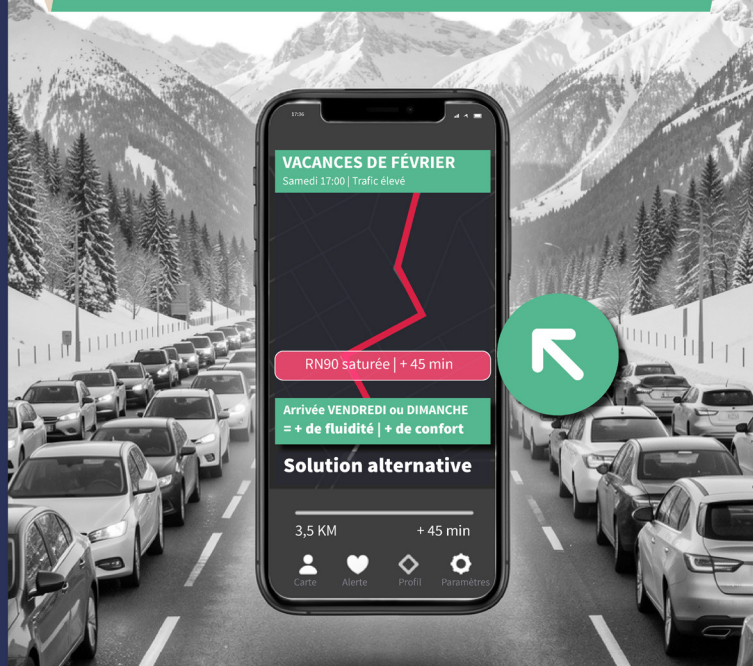
567 751 kg

De CO² évités depuis le lancement

238 291€

Perçus par les conducteurs

Et si on partait en vacances un autre jour que le SAMEDI ?



Valentine LOQUAIS

valentine.loquais@tarentaise-vanoise.fr

Cheffe de projet Avenir Montagne - Transition des Mobilités



**MOT DU
VICE-PRÉSIDENT**

Le mandat 2020-2026 est sur le point de s'achever, regardons derrière nous pour constater le chemin parcouru. Durant ces six années, les élus ont fait le choix de la responsabilité en décidant d'amener le territoire dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique. D'abord, la décision a été prise en 2021 de renforcer l'équipe en créant un poste de chargé de mission Transition Énergétique. Puis, en 2023, les élus de l'APTV et de quatre communautés de communes ont saisi l'opportunité de signer avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs Territorial pour structurer la démarche Climat Air Énergie du territoire autour d'un référentiel ambitieux. Enfin, de longs mois de travail ont abouti, en 2025, à la signature d'une convention de partenariat entre le SDES et les territoires de Savoie pour l'animation d'un Contrat Chaleur Renouvelable. Des bases solides ont ainsi été posées afin de relever les prochains défis qui nous attendent. Le travail partenarial primordial avec l'ensemble des collectivités de Tarentaise qui s'est mis en place devra se poursuivre pour aboutir à la prise en compte des enjeux Climat Air Énergie dans notre projet de territoire qu'est le SCoT.

Guillaume Desrues,
Vice-Président Climat Air Énergie

AIR CLIMAT ÉNERGIE



CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL

Depuis 2023, l'APTV porte, avec quatre EPCI, un « Contrat d'Objectifs Territorial Tarentaise » signé avec l'ADEME. Il s'agit "d'embarquer" EPCI et APTV dans une démarche d'amélioration continue vis-à-vis de deux référentiels : Climat Air Énergie & Économie Circulaire. Après la phase de diagnostic et de construction d'un plan d'actions, 2025 a marqué le début de la phase 2 de réalisation des actions.

Au total, l'APTV a planifié 77 actions pour la période 2025-2027, concernant entre autres la planification territoriale, la mobilité, l'urbanisme, l'habitat, l'énergie, la filière bois, l'adaptation au changement climatique, l'économie circulaire et l'alimentation durable. Une des premières actions phares a été l'embauche d'une chargée de mission Économie Circulaire à l'automne 2025.

CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE



Le 19 septembre 2025 a eu lieu la signature de la convention de partenariat entre le SDES et les territoires de Savoie pour l'animation d'un Contrat Chaleur Renouvelable sur l'ensemble de la Savoie.

Ce contrat, signé entre l'ADEME et le SDES, permet de faire bénéficier des aides du Fonds Chaleur à de nombreux porteurs de projets en Savoie (collectivités, copropriétés, entreprises, associations). Il permet de financer des installations de production de chaleur renouvelable (chaufferies bois, solaire thermique, géothermie), ainsi que des réseaux de chaleur. L'enveloppe de subvention accordée par l'ADEME pour la Savoie est de 13,5 millions d'euros sur une durée de quatre ans (2025-2029). En Tarentaise, l'APTV a été identifiée pour réaliser les instructions de dossiers et l'animation du Contrat Chaleur Renouvelable.

En 2025, 18 projets ont été subventionnés pour une enveloppe de subvention totale de 994 000 € et une production de chaleur renouvelable de 4754 MWh.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Suite à la forte mobilisation, en 2024, des communes de Tarentaise pour réaliser la cartographie de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR), la réalisation d'études d'opportunité photovoltaïques pour des toitures communales ou intercommunales a été proposée gratuitement par l'APTV en 2025 pour les collectivités.

Ces études, subventionnées à 80% par le programme européen LEADER, ont été réalisées par l'ASDER pour 14 communes et 40 toitures. L'accompagnement des collectivités devrait se poursuivre en 2026 avec une phase 2 d'aide à la réalisation des projets.



COP ADAPTATION SAVOIE

À l'image du travail qui avait été réalisé en 2024 pour territorialiser la feuille de route nationale de la planification écologique, la préfecture de région et de Savoie ont lancé en 2025 la COP Adaptation afin de territorialiser le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3). L'APTV a contribué à cette COP qui a abouti à la rédaction d'un plan d'action à l'échelle départementale.

Un diagnostic de vulnérabilité climatique devrait être réalisé en 2026 par l'APTV pour préfigurer une stratégie d'adaptation au changement climatique du territoire.

COOPÉRATION ENTRE COLLECTIVITÉS

L'année 2025 a permis de développer encore davantage la coopération entre les collectivités du territoire.

Ainsi, en février, l'APTV a lancé le réseau Tarensition qui réunit l'ensemble des acteurs de la transition au sein des collectivités de Tarentaise. Deux autres rencontres du réseau ont été organisées en mai et octobre sur les thèmes des ombrières de parking photovoltaïques et de la communication grand public des sujets de transition.

Le réseau de la commande publique durable et responsable en Tarentaise a aussi été lancé en juin.

Enfin, en novembre une visite d'installations de chauffage géothermie a été organisée pour les collectivités de Tarentaise à La-Motte-Servolex afin de s'inspirer de retours d'expérience de territoires voisins.



CHIFFRES CLÉS

77

Actions "COT" inscrites dans le programme APTV 2025-2027

18

Projets de chaleur renouvelable subventionnés pour 994 000€ de subvention et 4754 MWh de chaleur renouvelable

40

Toitures publiques étudiées vis-à-vis du potentiel photovoltaïque soit 14 communes

Sonia COUTAZ

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Cheffe de projet LEADER
Environnement

Amandine COLEUR

amandine.coleur@tarentaise-vanoise.fr



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis plusieurs années, lorsqu'il y a des travaux de construction, la gestion des terres issues des terrassements, nommées déchets inertes, pose des difficultés : où déposer la terre, quel tri peut être fait, comment la valoriser et la réutiliser, où la mettre en décharge, quelles sont les pratiques actuelles etc. ? En raison de la géographie (pentes) et de l'activité du territoire, les besoins sont importants et parfois les pratiques de dépôt de terre sont inadaptées. Sans réponse organisée, la terre est transportée loin pour être traitée, entraînant des nuisances. Face à ce constat, en février, avec la Préfecture et l'Etat régional (DREAL), les élus de Tarentaise se sont retrouvés pour engager un état des lieux et faire preuve de volonté pour trouver des solutions collectives.

Parallèlement, dans le cadre de la démarche "Territoire Engagé pour la Transition Écologique" accompagnée par l'ADEME, le besoin de travailler sur l'économie circulaire a émergé. Pour accompagner les Communautés de Communes sur le référentiel économie circulaire, structurer la filière bois énergie locale et organiser la gestion des déchets inertes, l'APTV a décidé de créer un poste de chargée de mission économie circulaire.

Ainsi, un poste a été créé en 2025 pour accompagner le territoire vers une utilisation plus sobre et plus durable de ses ressources. Concrètement, le travail se concentre sur trois axes majeurs :

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE LOCALE

Valoriser le bois issu de l'entretien des forêts pour alimenter les chaufferies du territoire, tout en soutenant une gestion forestière durable. Cela se traduit par l'accompagnement des projets de plateforme bois énergie et la réalisation d'un diagnostic puis d'une stratégie pour l'ensemble de la Tarentaise.

MIEUX GÉRER LES DÉCHETS DU BTP

Comprendre d'où proviennent les déchets inertes, réduire leur production et identifier des solutions locales pour les réutiliser ou les valoriser. Ainsi un état des lieux est en cours et est complété par l'apport d'outils et de bonnes pratiques pour gérer au mieux ce qu'on considère comme déchets alors qu'ils pourraient être assimilés à de la ressource.

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE GLOBALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Accompagner les communautés de communes pour imaginer ensemble de nouvelles façons de produire, consommer et gérer les ressources.



PROGRAMMES

SCOT

RETEL

MOBILITÉS

AIR CLIMAT ÉNERGIE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

AGRICULTURE & FORÊT

GEMAPI

SANTÉ

PATRIMOINES



MOT DU VICE-PRÉSIDENT

L'année 2025 a été marquée par la consolidation de nos actions en faveur du tourisme estival. Nous avons poursuivi notre collaboration avec le Parc National de la Vanoise et la Maurienne pour le développement de l'outil Geotrek. Ce dispositif, accessible via le site [rando.vanoise](https://rando.vanoise.com/), est essentiel à la valorisation de nos itinéraires de randonnée. Sa fréquentation en progression constante confirme son rôle de source d'information privilégiée pour découvrir notre territoire. Dans notre démarche de création d'outils collectifs, l'APTV a également coordonné l'édition annuelle de la carte de découverte touristique, distribuée gratuitement sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, les projets de l'Espace Valléen continuent de progresser. L'enveloppe régionale dédiée a été largement mobilisée, mais nous veillons activement à relancer les porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés, afin d'optimiser l'utilisation des crédits disponibles dans le cadre de cette programmation. Le tourisme estival, ainsi que la mise en valeur de nos patrimoines culturels et naturels, doivent rester au centre de nos priorités. En effet, notre territoire a plus que jamais besoin d'accélérer la diversification de son offre touristique et de son activité économique.

Jean-Yves Pachod
Vice-Président Tourisme estival

TOURISME ESTIVAL

ESPACE VALLÉEN TARENTEISE

L'Espace Valléen est un programme en faveur de la diversification touristique d'un territoire qui permet de mobiliser des financements de l'Europe, l'Etat et la Région sur les projets de développement et de diversification touristique. Le Département de la Savoie intervient en co-financement.



Les crédits régionaux affectés au territoire ont été bien consommés. A ce jour, 528 000 € sur une enveloppe de 600 000 € ont été attribués à 11 projets. Parallèlement, l'Europe a apporté 216 000 € pour 2 projets, et l'Etat, 195 000 € pour 7 projets.

PROJETS

Comme chaque année, la carte de découverte de la Tarentaise a été éditée fin juin et diffusée en 25 000 exemplaires auprès des offices de tourisme, mairies et quelques grands hébergeurs. Elle constitue un support apprécié des visiteurs qui permet de valoriser l'ensemble des sites à découvrir en Tarentaise durant la période estivale.

GEOTREK

Initié en 2016, le projet Geotrek est le fruit d'un partenariat entre l'APTV, le Syndicat du Pays de Maurienne et le Parc national de la Vanoise. Il vise à valoriser l'offre de randonnée des territoires ainsi que leurs patrimoines naturels et culturels à travers le site : <https://rando.vanoise.com/>

L'animation du projet est assurée par le Parc national de la Vanoise, tandis que les coûts de gestion du site sont mutualisés entre les trois territoires partenaires. La plateforme Geotrek recense aujourd'hui 291 itinéraires de randonnée et plus de 1000 points d'intérêt, ainsi que 13 circuits d'itinérance. Le site Internet bénéficie désormais d'un bon référencement sur les moteurs de recherche.

Des améliorations continues sont apportées chaque année. En 2025, celles-ci ont notamment porté sur la refonte de la page d'accueil afin d'en renforcer l'attractivité, l'ajout de nouvelles rubriques pratiques pour les randonneurs, ainsi que diverses évolutions techniques et fonctionnelles pour faciliter l'expérience de navigation.



CHIFFRES CLÉS

25 000

Exemplaires pour la carte de découverte de la Tarentaise Vanoise

15 000

Utilisateurs pour Geotrek (+ 6 % par rapport à 2024)

1,4 millions

Montant total des aides attribuées depuis le début du programme Espace Valléen, tous financeurs confondus

528 000 €

Montant de l'enveloppe régionale dédiée à l'Espace Valléen consommée sur un montant total de 600 000 €

Maryline ASPORD

maryline.aspord@tarentaise-vanoise.fr

Chargée de mission
procédures

PROGRAMMES

SCOT

RETEL

MOBILITÉS

AIR CLIMAT ÉNERGIE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

TOURISME ESTIVAL

GEMAPI

SANTÉ

PATRIMOINES



**MOT DU
VICE-PRÉSIDENT**

L'année 2025 a été marquée par un contexte budgétaire très contraint pour le Plan Pastoral de Territoire, en raison de la baisse des crédits FEADER disponibles. Le montant des aides alloué aux projets pastoraux a été réduit mais l'ensemble des dossiers a pu être soutenu financièrement.

Côté PAEC - Projet AgroEnvironnemental et Climatique, nous en sommes déjà à mi-parcours, le programme prenant fin en 2028.

Avancée non négligeable, le Contrat d'Objectifs Territorial signé avec l'ADEME en 2024 et l'inscription de l'APTV dans une démarche d'amélioration continue proposée par le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" s'est traduit par l'embauche fin 2025 d'une chargée de mission «économie circulaire». Une de ses missions est de structurer une filière bois énergie locale. Avec la perspective d'ouvrir un stage sur l'alimentation durable courant 2026, l'APTV propose de nouvelles approches, en réponse aux défis du changement climatique.

François Dunand,
Vice-Président Agriculture et
Alimentation

AGRICULTURE ET FORÊT



FORMATIONS "BÛCHERONNAGE"

En 2025 ce sont les communes d'Hautecour et de Bourg-Saint-Maurice qui ont accueilli les sessions «bûcheronnage» organisées par l'APTV en partenariat avec l'ONF pour les habitants, affouagistes ou propriétaires de forêt privée. L'objectif est de prévenir des accidents en informant des dangers, en rappelant les règles de sécurité et en apprenant à manipuler une tronçonneuse par des gestes précis. Partie théorique en salle, puis démonstration d'abattage en forêt, les conseils donnés ont été très appréciés comme chaque année.

SYLV'ACCTES

Sylv'acctes est une association qui s'appuie sur des territoires volontaires pour identifier des modes de gestion (itinéraires sylvicoles) qui permettent à la forêt d'être plus résiliente face aux changements climatiques puis accompagner financièrement les propriétaires forestiers qui mettent en œuvre ces modes de gestions. L'APTV adhère à Sylv'acctes depuis 2022 et vient de renouveler en 2025 son adhésion pour 3 ans.

Le bilan est très positif : 177 ha de travaux forestiers ont été menés, pour 329 730 € de travaux réalisés, avec 146 780 € d'aides Sylv'acctes versées. Sur les 30 communes de Tarentaise, 17 d'entre elles ont été bénéficiaires pour 32 dossiers enregistrés. La palette de travaux forestiers est diversifiée : intervention en forêt irrégulière (travail de régénération naturelle à différents stades au profit de la qualité et de la diversité), protection des tiges par application de répulsif, dégagement de semis, travaux de restauration suite à des accidents climatiques, coupe de bris de neige, coupe de bois secs perpendiculairement à la pente, etc.

PLAN PASTORAL DE TERRITOIRE (PPT)

L'actuel Plan Pastoral de Territoire - dont l'objectif est de préserver le dynamisme de l'activité pastorale - s'étend sur la période 2022-2027.

L'année 2025 a été marquée par une forte réduction des crédits européens disponibles, en raison notamment de l'éligibilité de nouveaux territoires à la politique pastorale de la Région et à un afflux de dossiers. Dans ce contexte, la Région a fait évoluer sa politique en instaurant des comités de sélection annuels, au printemps et à l'automne, obligeant les territoires à resserrer les crédits sur les projets considérés comme prioritaires.

Un unique comité de pilotage a été organisé au mois de janvier. Il a permis de sélectionner 4 projets portés par des communes et des groupements pastoraux. Le dépôt de deux dossiers supplémentaires a été rendu possible, grâce à un comité de pilotage tenu par voie électronique au mois de juin.

Malgré une tension financière, aucun des projets présentés n'a été laissé de côté. L'aide publique apportée aux alpages a représenté 465 000 € tout financeur confondu (Europe FEADER, Région, Département).



CHIFFRES CLÉS

22

“Stagiaires bûcheronnage” sur 2 sessions et 210 stagiaires depuis 2019 !

1 087 500 €

Montant de l'enveloppe régionale du PPT

6

Dossiers PPT déposés en 2025 pour une aide publique de 465 000 €

3 264 000 €

Montant de l'enveloppe du PAEC

56

Contrats signés PAEC pour une surface de 9 021 ha

PROJET AGRO CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (PAEC) “MONTAGNES DE SAVOIE”

Le PAEC est un programme d'une durée de 5 ans visant à accompagner les pratiques pastorales favorables à la biodiversité. Il propose aux agriculteurs volontaires de contractualiser des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) ciblées pour répondre aux enjeux écologiques du territoire. Le financement provient de l'Union européenne via le FEADER et l'Agence de l'Eau.

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc porte le PAEC « Montagne 73 » sur la période 2023-2028 en partenariat avec les trois territoires de Tarentaise, Maurienne et Arlysère. Son rôle est d'animer le dispositif, former aux enjeux de la biodiversité les agriculteurs ayant souscrit une MAEC et effectuer un bilan à mi-parcours.

Pour ce PAEC, cinq axes ont été retenus :

- Le maintien du système agropastoral extensif
- La préservation de la diversité floristique et faunistique des prairies
- La préservation des milieux humides et des pelouses sèches
- La maîtrise de l'enfrichement

Sur 112 contrats signés à l'échelle du PAEC Montagne73, 56 contrats bénéficient aux agriculteurs de Tarentaise, ce qui représente une surface de 9 021 ha (55 % du PAEC).

En 2025, année de mi-parcours, le suivi des plans de gestion a démarré. 25 exploitants sur 56 ont été accompagnés.

FORÊT

Sonia COUTAZ

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Cheffe de projet LEADER Environnement

PLAN PASTORAL

Maryline ASPORD - maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr

Rémy MAGDINIER - rmagdinier@sea73.fr

PAEC

Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc

Martin SCHOCH - martin.schoch@smb.chambagri.fr

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS



MOT DES VICE-PRÉSIDENTS

Le réchauffement climatique n'est plus une hypothèse lointaine. Il est une réalité tangible, qui s'exprime chaque jour avec davantage de force sur nos territoires. Sécheresses plus longues, pluies plus intenses, crues soudaines, ces phénomènes extrêmes bouleversent profondément la gestion de l'eau et exposent nos populations à des risques accrus d'inondation. Face à ces défis, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la GEMAPI, s'impose comme un levier essentiel de l'adaptation de nos territoires au changement climatique. Trois ans après la mise en place du service GEMAPI et à l'approche des élections municipales, nous mesurons aujourd'hui le chemin parcouru et les efforts consentis par l'ensemble des hommes et des femmes qui composent ce service qui ont mis toutes leurs connaissances et leur énergie pour mener à bien les missions confiées par les élus, mais surtout pour répondre aux exigences réglementaires imposées par les services de l'état.

Nous adressons à ce titre, nos remerciements à toute l'équipe GEMAPI, aux élus impliqués par cette thématique, qui nous ont soutenu et apporté leur confiance dans cette démarche, malgré les contraintes et autres complexités administratives qu'impose la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle de notre vaste territoire.

Ces années de démarrage de cette compétence nous ont permis de mettre en œuvre une multitude d'actions qui nous engagent pour les années à venir dans tous les domaines, pour la protection des populations situées dans les zones exposées, la gestion des systèmes d'endiguement, la préservation et la restauration des zones humides et habitats aquatiques, sans oublier l'étude sur notre ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

La GEMAPI nous invite à changer de regard et de méthode mais la GEMAPI, c'est aussi une responsabilité collective. Elle repose sur la coopération entre collectivités, services de l'État, acteurs économiques, agriculteurs et citoyens. La prévention passe par l'anticipation, l'aménagement raisonné du territoire, la culture du risque et l'information des populations. Le prochain mandat permettra notamment de lancer un certain nombre d'opérations avec des travaux structurants dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations) sur l'ensemble du territoire.

Bien entendu, le défi est immense, mais il est à notre portée. En plaçant la nature au cœur de nos stratégies, en faisant de la GEMAPI un projet de territoire partagé, nous pouvons réduire les risques d'inondation, protéger nos ressources en eau et construire des territoires plus sûrs, plus sobres et plus résilients face au réchauffement climatique.

André Pointet, Vice-Président Risque Inondation
Didier Favre, Vice-Président Milieux Aquatiques

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

L'APTV a adopté son premier programme pluriannuel d'investissement concernant les actions relevant de la compétence GEMAPI avec la vocation de disposer d'un outil de programmation de l'intégralité des investissements qui seront menés sur la période 2026-2032. Le montant prévisionnel des projets sur ces 6 années est de 25 575 000 €. Un travail de priorisation des actions a été mené, mais le calendrier sera réactualisé chaque année afin de tenir compte de l'avancée des études et travaux, et d'éventuelles crues qui pourraient survenir sur le territoire qui conduiraient à revoir les priorités et l'urgence de certains travaux.

HARMONISATION DE LA TAXE GEMAPI

L'APTV a décidé de mettre en œuvre la convergence des taux de taxe GEMAPI des intercommunalités adhérant à la compétence sur deux années: 2026, 2027, sur la base d'un produit de taxe GEMAPI annuel de 3,8M€. L'harmonisation de la taxe GEMAPI sur l'ensemble du territoire permettra une solidarité de bassin, de pouvoir réaliser les opérations prévues au PPI en se basant sur le fond de roulement et également de disposer de davantage de flexibilité dans la réalisation des opérations.

SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Trois nouveaux systèmes d'endiguement ont été régularisés en 2025, portant à six le nombre de systèmes d'endiguement autorisés:

- le système d'endiguement du Morel sur la commune de Grand-Aigueblanche
- le système d'endiguement de la Gruvaz sur la commune de Cevins
- le système d'endiguement du Reclus sur la commune de Séez

L'APTV a pour obligation de les gérer, les entretenir et les surveiller en période courante et en cas de crue. Les demandes d'autorisation sont en cours auprès des services de l'Etat pour huit autres systèmes d'endiguement.

PROGRAMME D'ACTIONS VERSANT DES ARCS

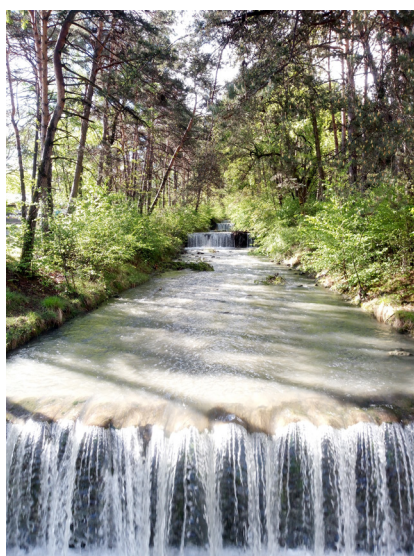
Le développement des stations d'Arc 1600 et d'Arc 1800 a profondément modifié le fonctionnement hydrologique du versant ubac des Arcs, accentuant le ruissellement, la fragilisation des milieux naturels et les phénomènes torrentiels en aval. Face à ces constats et aux enjeux liés au changement climatique, les acteurs du territoire : la commune de Bourg-Saint-Maurice, le gestionnaire du domaine skiable (ADS domaine de montagne les Arcs / Peisey-Vallandry) et l'APTV, se sont mobilisés pour élaborer un programme d'actions concerté à l'échelle de six bassins versants. Ce programme vise à renforcer la résilience du territoire par la restauration des cycles de l'eau, la renaturation des milieux et le recours à des solutions fondées sur la nature. Il comprend environ soixante actions ciblées sur les têtes de bassins, les secteurs urbanisés et les zones aval, avec pour objectif de compenser au minimum 50 % de l'augmentation hydrologique générée par les aménagements des stations. La mise en œuvre est prévue sur la période 2026-2035, dans le cadre d'une gouvernance partenariale dédiée. Le montant prévisionnel du programme d'actions de 8 301 650 € HT. Des accords et principes de financement ont été trouvés entre les trois maîtres d'ouvrage et les partenaires financiers que sont l'Agence de l'eau et l'Etat, concrétisés par un accord cadre sur la période 2026-2030. La commune et le gestionnaire du domaine skiable sont les principaux contributeurs du programme. La dépense prévisionnelle de l'APTV est évaluée à 947 000 € HT.

TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA PLAGE DE DÉPÔT DES TEPPES À ROGNAIX



AVENANT AU PEP PAPI

Le territoire s'est engagé dans un Programme d'Études Préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PEP PAPI) le 12 juillet 2022, pour une durée de 3 ans. Ce programme permet de progresser sur la gestion intégrée des risques d'inondation, en développant plusieurs mesures selon sept axes de gestion : amélioration de la connaissance des aléas et des enjeux, surveillance, prévision sur les crues, alerte et gestion de crise, prise en compte des risques d'inondation dans les documents d'urbanisme, réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, ralentissement des écoulements, gestion des ouvrages de protection. La définition des études préparatoires aux actions opérationnelles et travaux a été réalisée sur une vingtaine de secteurs. Un avenant au PEP PAPI a été validé le 27 août 2025 afin de prolonger sa durée d'exécution de 17 mois supplémentaires, et de revoir la programmation technique afin de l'étendre au périmètre géographique à l'échelle du bassin versant. Au final, le programme comporte 57 actions pour un montant de 4 674 622 €.



TRAVAUX

TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA PLAGE DE DÉPÔT DES TEPPES À ROGNAIX

95 000 € TTC - 1 mois - Janvier 2025

La lave torrentielle de novembre 2023 avait comblé la plage de dépôt des Teppes sur le torrent du Nant Clément à Rognaix avec 5 300 m³ de boues, de roches et de bois. Dès le lendemain de l'événement, des travaux d'urgence ont été réalisés par l'entreprise pour rétablir la grille de fermeture de l'ouvrage.

La préparation des travaux de curage de l'ensemble des matériaux présents dans la plage de dépôts a nécessité plus de temps et l'implication des services de l'État, de la commune de Rognaix, de la Communauté d'agglomération Arlysère, et de l'APTV pour trouver une solution technique et réglementaire adaptée à la configuration exceptionnelle du site, non accessible en camions. À l'issue des travaux, l'ouvrage a retrouvé une capacité de stockage suffisante pour assurer un rôle de protection contre une crue équivalente.

DES TECHNIQUES VÉGÉTALES POUR RENFORCER UNE BERGE ÉRODÉE : L'EXEMPLE DE CEVINS

Décembre 2024 - 2 semaines

25 000 € TTC

Renforcement de la berge érodée rive droite de l'Isère dans le lotissement Claudius Poux à Cevins

Techniques végétales : mise en œuvre de terres, d'une toile en coco et de longs pieux en châtaignier. Plantation de 300 boutures locales (Saule Drapé, Saule Pourpre et Peuplier Noir), de lits de plants et plançons, et 30 plants de 8 espèces forestières.

Les jeunes plants assureront la protection des riverains vis-à-vis du risque inondation tout en constituant un habitat idéal pour la biodiversité.

RÉNOVATION DU CANAL DU SAINT-CLEMENT

Début des travaux de restauration du canal bétonné du torrent de Saint-Clément à Tours-en-Savoie : remplacement du radier et renforcement des berges.



Pauline BOCH - Responsable de service

Guillaume CILICI - Coordinateur du pôle planification ingénierie

Thomas AVARELLO - Chargé de mission GEMAPI

Mélanie BRUNET - Chargé de mission GEMAPI

Lucie MASSONNAT - Chargée de mission Eau Milieux Aquatiques

Axel MURET - Chargé de mission GEMAPI

Justine PONS - Chargée de mission GEMAPI

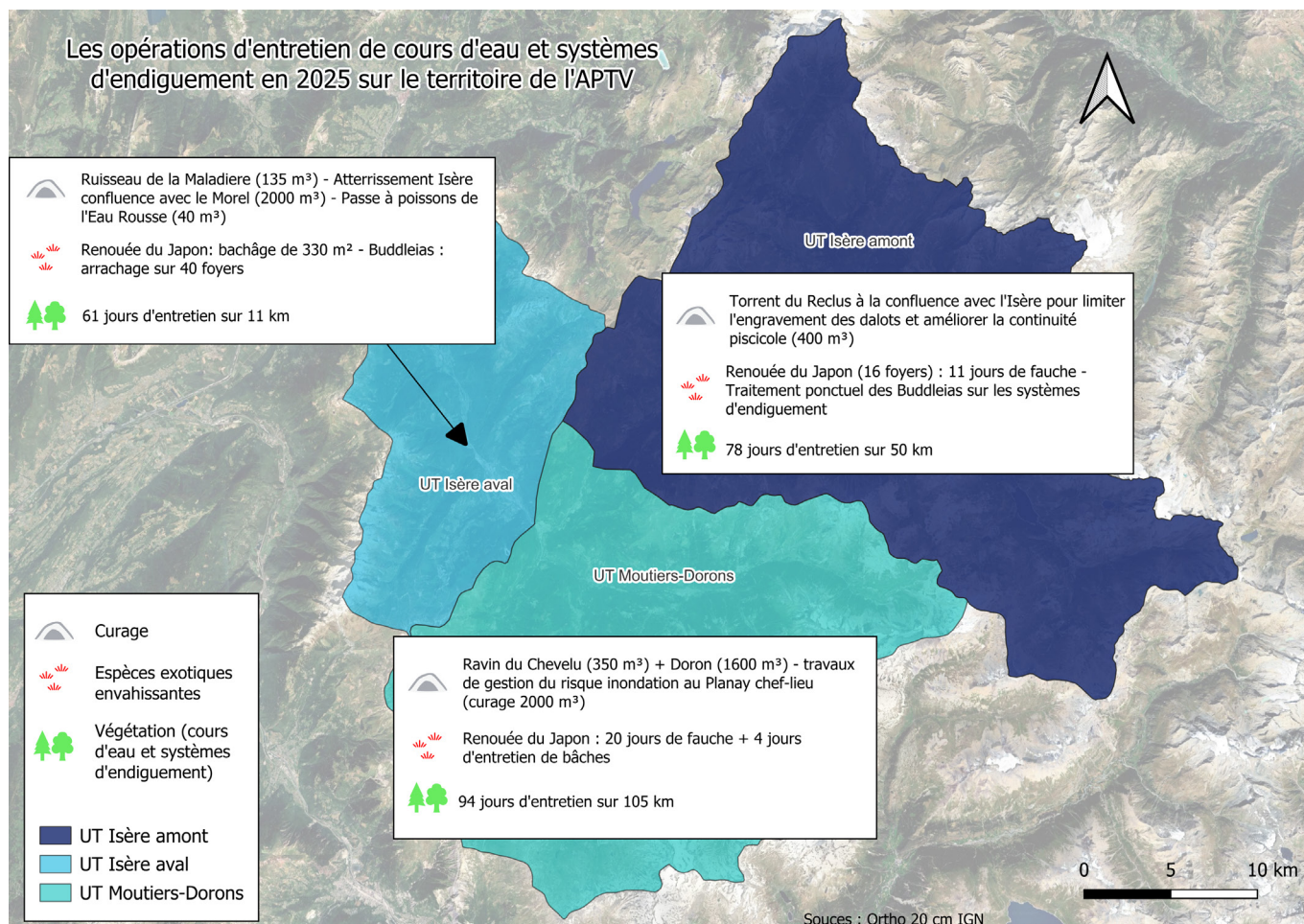
Jérémy GAILLARD - Coordinateur du pôle Territoires

Erika AUDRY - Technicienne GEMAPI Isère Aval

Camille LAINE - Technicienne GEMAPI Moûtiers Dorons

Manon TEXIER - Technicienne GEMAPI Isère Amont

ENTRETIEN COURS D'EAU





MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Fin 2025, nous avons répondu favorablement à la demande de l'ARS de prolonger le Contrat Local de Santé de Tarentaise pour une durée de 2 ans. L'intérêt du CLS, l'unique de Savoie, n'est plus à démontrer. Il est la reconnaissance du travail effectué dans le domaine de la santé depuis de très nombreuses années.

Après avoir activement œuvré en faveur de la création des Maisons de santé pluridisciplinaires dans les années 2000, l'APTV se concentre désormais sur les actions de prévention et sur la santé mentale, devenue prioritaire, en particulier chez les jeunes.

La santé est, et restera une problématique majeure de la vallée, en lien avec le vieillissement incontestable de la population.

Les deux CPTS du territoire développent de plus en plus d'actions et le CLS trouve toute sa place dans la transmission des informations et la coordination des acteurs.

Jocelyne Abondance,
Vice-Présidente chargée de la
santé

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

À l'occasion des 3 ans du CLS, un questionnaire a été diffusé au réseau partenaire et les retours montrent que les objectifs visés sont bien atteints :

- Mieux faire circuler localement l'information sur la santé
- Être facilitateur pour la mise en œuvre d'actions de proximité, notamment par la mise en réseau des acteurs locaux
- Jouer un rôle de moteur pour les actions santé définies comme prioritaires

SANTÉ MENTALE

Les SISM (Semaines d'Information sur la santé Mentale) du 6 au 19 octobre 2025 ont permis la réalisation de plusieurs actions (psytruck, ciné débat, pique-nique partagé, musicothérapie) en divers points du territoire. Au-delà du rôle d'information, de sensibilisation et de déstigmatisation de la santé mentale, cette dynamique a permis de faire naître un réseau de professionnels qui se coordonnent pour travailler ensemble. Un temps de rassemblement des personnes formées en Premiers Secours en Santé Mentale et en Prévention du suicide a été proposé à Aime le 2 décembre. Ce temps a été l'occasion d'une mise à jour des connaissances et d'un échange entre les participants sur les situations qu'ils avaient pu rencontrer.

Deux conférences sur la résilience ont été proposées au grand public, une à Bozel et une à Aime, afin de permettre à chacun de prendre du recul pour mieux faire face aux difficultés de sa vie quotidienne.

En complément, deux conférences « Apprivoiser sa santé » (proposées à Bourg Saint Maurice et Moûtiers) animées par un médecin, ont permis de rappeler les bases pour maintenir une bonne santé globale.



PSYTRUCK, AIME LA PLAGNE, OCTOBRE 2025

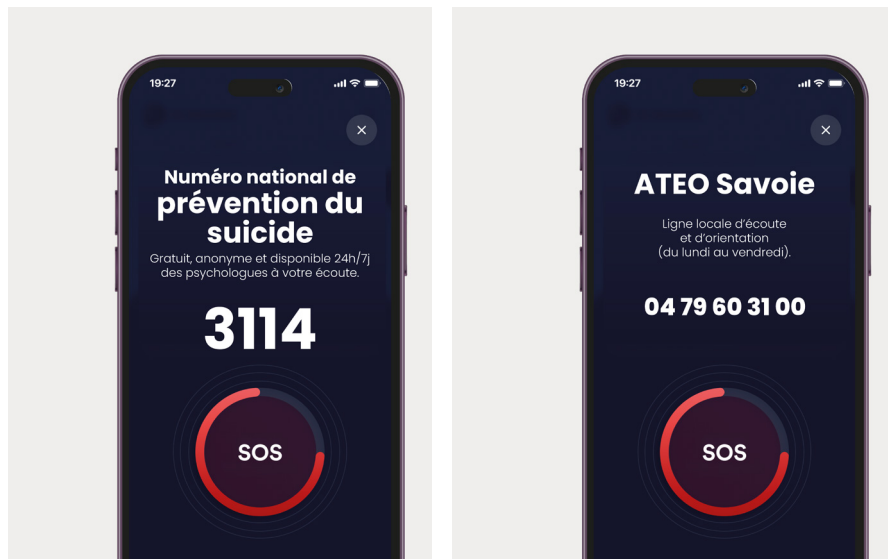
ENFANCE ET JEUNESSE

En collaboration avec le Conseil Départemental, un après-midi sur la santé des jeunes a rassemblé les professionnels du territoire concernés par le sujet, le 6 octobre à Aigueblanche.

L'objectif était de partager les actions existantes afin qu'elles puissent essaimer. La diversité des acteurs (professionnels Santé, Social, Jeunesse, Scolaire) et la richesse des échanges a aussi permis de faciliter la création de liens entre les structures.

Concernant la parentalité, le CLS a proposé une formation destinée aux professionnels sur la thématique « Mieux communiquer avec les parents » qui a rassemblé 13 personnes aux profils variés.

Une communication sur la prévention de la santé mentale des jeunes a été réalisée par le biais des réseaux sociaux locaux, en fin d'année.



CHIFFRES CLÉS

240

Nombre de personnes touchées par les Semaines d'Information sur la Santé Mentale dont 150 jeunes.

150

Nombre de personnes ayant été formées aux premiers secours en santé mentale depuis le début du CLS.

95

Pourcentage des personnes qui connaissent le CLS parmi le réseau partenaires (santé, jeunes...) de l'APT.

ADDICTOLOGIE

Le camion du CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues), animé par l'association Le Pélican, vient désormais régulièrement à Moûtiers et Bourg Saint Maurice. L'objectif est de prévenir et réduire les risques liés à la consommation de drogue.

Une jeune médecin généraliste, formée notamment en addictologie, s'est installée à la Maison de santé de Bourg Saint Maurice.

ACCÈS AUX SOINS, OFFRES DE SOINS

Les 2 CPTS du territoire (CPTS de Tarentaise et CPTS de Haute-Tarentaise) sont de plus en plus actives sur le territoire. Plusieurs nouvelles psychologues se sont installées en Tarentaise. Une nouvelle Maison de Santé a été créée à Séez, rassemblant plus d'une vingtaine de professionnels.

Séverine BENOIT

severine.benoit@arcodetv.fr
Animatrice du Contrat
Local de Santé

PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les actions en faveur des personnes âgées et en situation de handicap se sont poursuivies, portées par plusieurs structures différentes. De nouvelles actions ont été conduites, parmi lesquelles :



- Ouverture d'une **Halte-relais France Alzheimer** à Aime (en partenariat avec la CPTS et la Communauté de communes)
- **Organisation d'une journée sur la maladie de Parkinson**, porté par le CLS, avec des ateliers destinés aux malades et à leur famille à Moûtiers ainsi qu'une conférence grand public à Bourg Saint Maurice.
- Actions variées de prévention et d'information portées par la CPTS de Tarentaise dans le cadre du projet « Un automne musclé ».

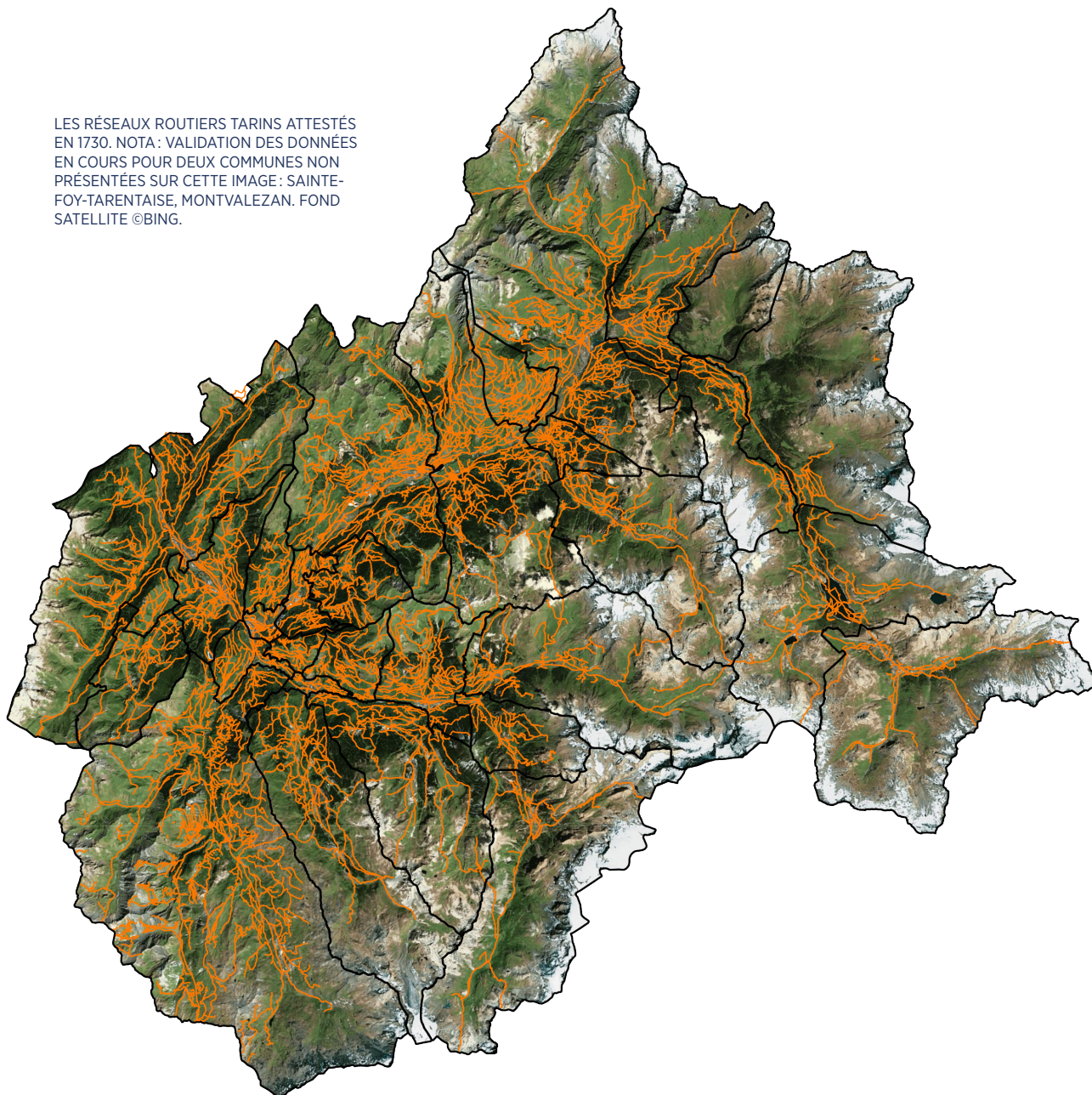
PATRIMOINES

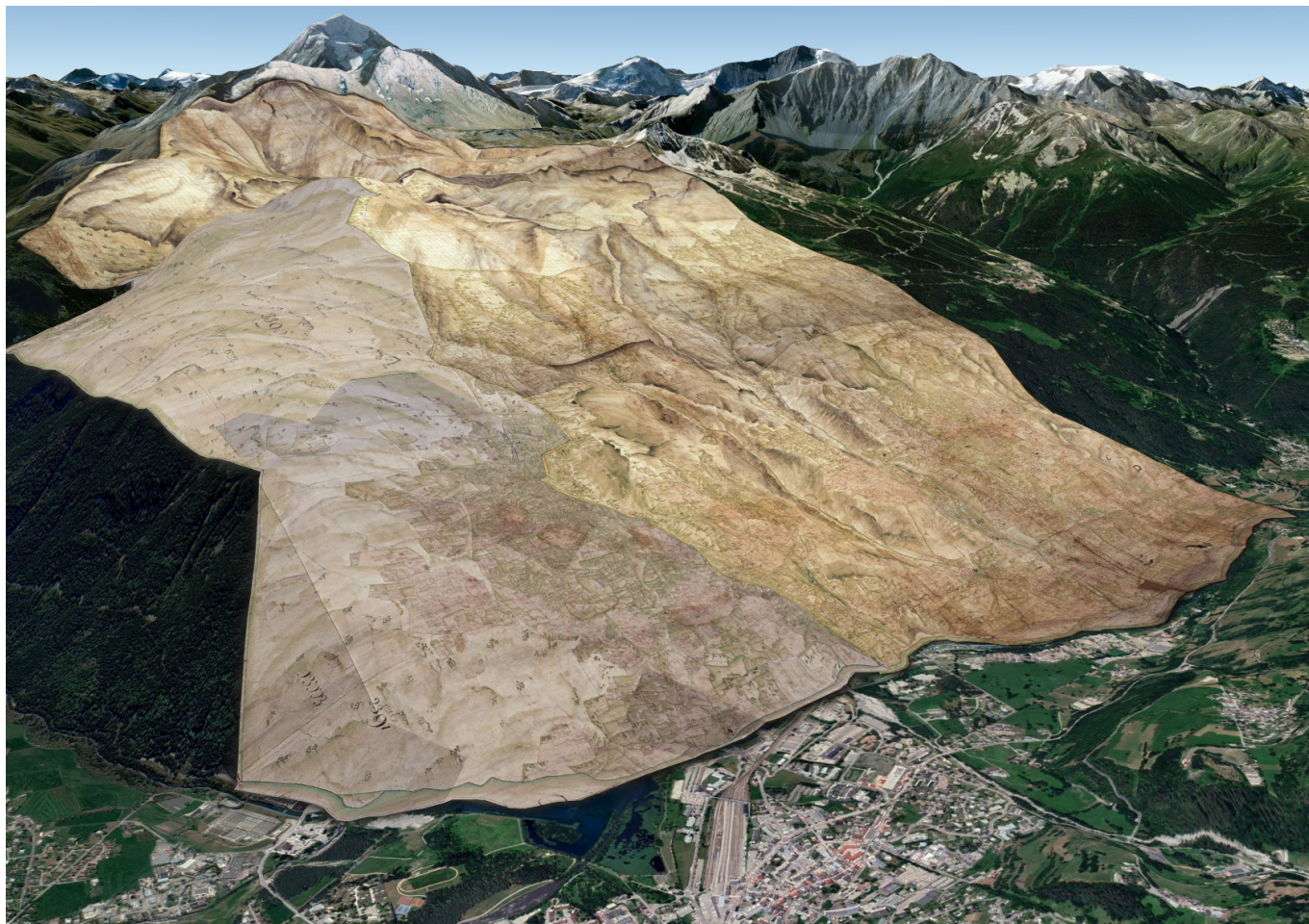
DE LA FIN D'UN DOCTORAT...

L'année 2025 a vu la fin du dispositif CIFRE mis en œuvre par l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie dans le cadre de la réalisation de la thèse de Nicolas Formentin qui a permis notamment la découverte des éléments suivants :

- **+ de 5.000 km** de routes, sentiers, chemins et lieux de passage utilisés du Moyen-Âge aux époques moderne et contemporaine ont fait l'objet d'une vectorisation complète à précision centimétrique. L'expression « dans les pas de nos ancêtres » n'aura certainement jamais autant pris son sens que lors des très nombreux travaux de terrain réalisés autour de ces réseaux routiers depuis 2022.
- **+ de 10.000 indices** archéologiques (linéaires, surfaciques) associés à ces anciens cheminements ont été découverts. Des chalets d'alpage aux charbonnières, des mines et carrières à ciel ouvert aux linéaires d'exploitation forestière, ce sont des pans entiers de la vie des anciennes communautés paysannes qui peuvent désormais faire l'objet d'une valorisation à la demande des communes.
- **56 Mappes Sardes** (plus ancien cadastre d'Europe) sont désormais accessibles en 3D à la demande, ce qui fait de la Tarentaise l'unique vallée à l'échelle des anciens Etats de la Maison de Savoie disposant de la possibilité d'appréhender son paysage en relief sur les 300 dernières années.

LES RÉSEAUX ROUTIERS TARINS ATTESTÉS EN 1730. NOTA : VALIDATION DES DONNÉES EN COURS POUR DEUX COMMUNES NON PRÉSENTÉES SUR CETTE IMAGE : SAINTE-FOY-TARENTEISE, MONTVALEZAN. FOND SATELLITE ©BING.





...À LA CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE À L'APT

Des futures portes d'entrées du Dôme de Vaugelaz à l'accompagnement pour la réalisation d'une carte projetée sur support 3D désormais accessible au musée de Saint-Martin-de-Belleville, l'APT a pu suivre et apporter son expertise auprès de plusieurs communes cette année.

Depuis le 1^{er} novembre 2025, le nouveau poste de Chargé de Valorisation des patrimoines et des savoir-faire permet dorénavant aux communes et aux EPCI de la vallée de disposer d'un accompagnement pour l'ensemble de leurs projets patrimoniaux. Grâce à l'expertise obtenue au cours des dernières années, l'APT est en mesure de proposer aux acteurs de la Tarentaise une aide technique et scientifique inédite pour permettre aux porteurs de projet de réimaginer leurs patrimoines autour d'un récit et d'un narratif tourné vers l'histoire d'une vallée construite par et pour ses habitants.

Au-delà de ce soutien aux collectivités territoriales, ce nouveau poste sera l'occasion dans les prochains mois d'imaginer un réseau d'acteurs de la vallée dont l'objectif sera également d'assister le tissu associatif local autour des questions afférentes à la culture, aux savoir-faire et aux patrimoines.

LUDIQUES, PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUEMENT UTILES POUR APPRÉHENDER DE FUTURS AMÉNAGEMENTS, LES MAPPES SARDES DE LA VALLÉE SONT DÉSORMAIS ENTIÈREMENT ACCESSIBLES EN 3D SUR DEMANDE AUPRÈS DE L'APT. HAUTEVILLE-GONDON ET MONTRIGON, COMMUNE DE BOURG-SAINT-MAURICE. FOND SATELLITE @GOOGLEEARTH.

Nicolas FORMENTIN

Nicolas.formentin@tarentaise-vanoise.fr

06 61 29 11 80

Chargé de Mission Valorisation des patrimoines et des savoir-faire



ACCOMPAGNER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le poste de chargé de valorisation des patrimoines et des savoir-faire a également pour objectif d'accompagner et de participer à la recherche patrimoniale dans la vallée. Depuis avril 2025, l'APT participe ainsi au projet européen Water Heritage porté par l'Université de Pau, en collaboration avec l'Université Savoie Mont-Blanc, dont l'objectif est d'apporter de nouvelles connaissances à propos des réseaux d'irrigation en montagne dans les arcs pyrénéens et alpins et de questionner l'avenir de ces aménagements auparavant considérés comme des biens communs. En ce sens, plusieurs centaines de kilomètres d'anciens canaux d'irrigation majoritairement abandonnés aujourd'hui ont été référencés et font actuellement l'objet d'une étude scientifique.

INAUGURATION DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DU MUSÉE DE SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE PHOTO: © L'ATELIER.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

HAUTES VALLÉES DE SAVOIE

FICHE IDENTITÉ

1992

1ère labellisation par le Ministère de la Culture - renouvellement en 2006 et 2020

Un outil de développement culturel territorial associant 4 territoires Val d'Arly, Beaufortain, Tarentaise et Maurienne autour de la culture alpine, des paysages d'exception, des architectures et patrimoines d'une grande diversité - financé par le Conseil départemental et la DRAC

94

communes

110 000

habitants

750 000

lits touristiques

3

Collectivités porteuses :
APTV / SPM / CA Arlysère

1

Structure animatrice,
la Fondation Facim

CHIFFRES CLÉS

+ de 35 000

personnes sensibilisés (habitants, touristes, scolaires)

Dont **10 000**

personnes accompagnés par un des 10 guides-conférenciers

120

Partenaires opérationnels :
collectivités, offices de tourisme, socioprofessionnels....

L'APTV soutient la mise en œuvre des objectifs du label national : connaissance, valorisation des patrimoines, promotion de la qualité architecturale et paysagère, de la création artistique et développement d'une politique des publics.

ACTIVITÉS PROPOSÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



A TAVOLA - FACIM ÉTÉ 2025

Au mois de septembre, les journées européennes du patrimoine ont réuni 200 personnes avec 12 rendez-vous dont des causeries dans les EPHAD. "Saveurs d'automne" a consisté en un "grand repas" au lycée hôtelier de Moûtiers et une rencontre autour d'un film à Bourg-Saint-Maurice. 150 personnes ont participé à ces deux animations. Tout au long de l'année, ce sont 56 activités groupes (1987 visiteurs) et 47 à destination des scolaires (1 136 élèves).

Enfin, une exposition itinérante Goûts du paysage / Paysages du gout réalisée dans le cadre d'une résidence d'artistes entre 2024 et 2025 à l'échelle du Pays d'Art d'Histoire a été diffusée. L'exposition est présente à la médiathèque de La Léchère jusqu'au mois de juillet 2026

En hiver, les visites de sites (villages, églises baroques, stations de sports d'hiver et fermes) ont réuni 3 170 personnes. En été, le panel est plus large avec la découverte de sites mais aussi les ateliers/visites-jeux, les parcours sensoriels, les rencontres d'alpagistes, les visites de centrales, les voyages autour de la table® et quelques événements dont "A tavola!" sur les saveurs alpines le 7 sept. au col du Pt St Bernard. Les 206 rendez-vous ont rassemblé 4 520 visiteurs.

POLITIQUE EN DIRECTION DES SCOLAIRES

Une formation « JO 92-2030, traces et perspectives » destinés aux enseignants d'histoire-géographie a été organisée les 2 et 3 octobre à Albertville, en partenariat avec le rectorat. Ce fut l'occasion de (re)découvrir les réalisations des JO de 92 et débattre avec les communes de Courchevel et de Bozel des futurs JO Alpes françaises 2030.

Des parcours-découverte du dispositif Education Artistique et Culturelle (EAC) en Haute Tarentaise ont également été mis en place, en partenariat avec la CCHT et l'Education Nationale, incluant des ateliers et visites avec les guides-conférenciers. Le dispositif a pour objectif d'encourager la participation des enfants à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. 7 classes répartis en 4 écoles ont bénéficié du dispositif.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES COLLECTIVES

La fondation est engagée dans l'accompagnement des sites et des acteurs patrimoniaux du territoire : Espace baroque Tarentaise à Séez, Château de Montmayeur à Aime...

La fondation a programmé 18 accueils presse, organisé 6 éductours avec les offices de tourisme et formé des guides-conférenciers à l'histoire de la cuisine et de la gastronomie françaises à Saint Martin de Belleville sur 1 journée.

LES TEMPS FORTS DE 2025

JANVIER

- **RESTITUTION** de l'étude ressource en eau auprès des acteurs techniques

FÉVRIER

- **COMITÉ DE PILOTAGE PARTENARIAL SUR LA GESTION DES TERRES DE CHANTIER**
- **HABITER EN TARENTEISE #3:** Présentation par Quentin Drouet de sa thèse avec le campus alpin: "Concilier résidences secondaires et vie locale à l'année: est-ce possible dans nos montagnes?"
- **LANCEMENT PAR L'APTV DU RÉSEAU TARENSITION** = les acteurs de la transition au sein des collectivités de Tarentaise

MARS

- **SCOT EN MOUVEMENT:** présentation de l'état des lieux du développement touristique par G2A
- **MATINÉE ECONOMIE CIRCULAIRE** pour les entreprises du territoire co-organisée par l'APTV avec l'association Solucir et AURA Entreprises
- **SIGNATURE DE L'AVENANT DU CONTRAT DE RÉUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE** à la préfecture de Chambéry



AVRIL

- **PATRIMOINE:** lancement du projet universitaire européen (UNITA) Water Heritage. L'APTV accompagne l'USMB pour définir et étudier les réseaux d'irrigations tarins.

- **SCOT EN MOUVEMENT:** présentation de la mise à jour de l'état initial de l'environnement par BL Evolution

MAI

- **RENCONTRE DU RÉSEAU TARENSITION #1:** Comment développer des projets d'ombrières photovoltaïques?

JUIN

- **TOURISME:** édition de la carte touristique estivale
- **HABITER EN TARENTEISE #4:** table ronde et visites à Aime La Plagne avec le CAUE
- **LANCEMENT DU RÉSEAU COMMANDE PUBLIQUE DURABLE ET RESPONSABLE** en Tarentaise, par l'APTV

JUILLET

- **ATELIER ATLAS DES PAYSAGES** Tarentaise Vanoise animé par la DDT 73 à la Côte d'Aime
- **SCOT EN MOUVEMENT:** animation de 2 ateliers fonciers
- **PARTICIPATION À LA COP SAVOIE** Adaptation au changement climatique organisée par la préfecture afin d'identifier des axes de travail pour les territoires de montagne

SEPTEMBRE

- **FÊTE TERRE TERROIR TARENTEAISE**
- **LANCEMENT DU CONTRAT LOCAL** Pour l'Emploi de l'arrondissement d'Albertville (CLPE)
- **SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDES ET LES TERRITOIRES DE SAVOIE** pour l'animation du Contrat Chaleur Renouvelable



OCTOBRE

- **INTERVENTIONS DU SERVICE GEMAPI AUX JOURNÉES RESALPES**
- **RENCONTRE DU RÉSEAU TARENSITION #2:** Quelle communication grand public sur les sujets de transition?

NOVEMBRE

- **ORGANISATION D'UN COMITÉ DE BASSIN**
- **JOURNÉE DE SÉMINAIRE DE BILAN DE MANDAT** à Séez



- **S'INSPIRER:** Organisation d'une visite d'installation géothermie à La Motte Servolex pour les collectivités de Tarentaise

DÉCEMBRE

- **MODIFICATION DES STATUTS DE L'APTV** (intégration statut EPAGE, gouvernance, financement de la compétence GEMAPI)
- **SCOT EN MOUVEMENT** - délibération pour engager la modification simplifiée du SCoT afin d'intégrer les objectifs de sobriété foncière
- **SANTÉ:** signature de l'avenant de prolongation du CLS de 2 années (2023-2027)



**VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE**
Communauté de communes



**Cœur de
TARENDAISE**
COMMUNAUTÉ



ASSEMBLÉE DU PAYS TARENDAISE VANOISE

Maison de la Coopération intercommunale

133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers

04 79 24 00 10

aptv@tarentaise-vanoise.fr

www.tarentaise-vanoise.fr